

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4164

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2013 et pour le soutien aux manifestations organisées dans le cadre du 30° anniversaire de l'association - Année 2013

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palleja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4164**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2013 et pour le soutien aux manifestations organisées dans le cadre du 30° anniversaire de l'association - Année 2013**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Institut Bioforce développement a été créée à Lyon en 1983 par le docteur Charles Mérieux, suite à l'expérience d'une grande opération de santé publique au Brésil pour juguler une épidémie de méningite. Elle a pour vocation d'accroître l'impact et la pertinence des interventions dans des contextes d'urgence et d'aide au développement. Bioforce développement est aujourd'hui une institution de référence et un acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise et au niveau national.

L'association propose des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire et travaille avec les organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans le monde entier : Action contre la faim, Médecins sans frontières, Handicap international, Oxfam, la Croix Rouge internationale, Médecins du Monde, Triangle génération humanitaire, etc. Dans le cadre de son activité de formation, Bioforce a créé plusieurs cursus : logisticien humanitaire, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement, des formations sur la sécurité en zones sensibles pour des professionnels de l'humanitaire et d'autres activités qui peuvent se retrouver exposées dans des zones de conflits, par exemple des journalistes, des universitaires, etc.

Par ailleurs, Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales, notamment sur l'agglomération lyonnaise et développe un plan d'actions autour de la sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et du programme "Défi des jeunes solidaires et citoyens". Les actions locales menées par l'Institut Bioforce témoignent de la volonté de participer à la cohésion sociale, en priorité dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise concernés par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). L'engagement de Bioforce dans des actions de développement local se fonde sur le principe qu'il n'existe pas de solidarité internationale sans solidarité locale.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire qui mènent des actions humanitaires et d'aide au développement. Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise.

L'activité de Bioforce s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Communauté urbaine avec ses partenaires du Sud. Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Bioforce pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2013.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-3337 du Conseil du 12 novembre 2012, la Communauté urbaine a attribué une subvention d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2012.

En 2012, les priorités de Bioforce ont concerné, dans le cadre de son activité internationale, d'une part le renforcement des systèmes de santé, et d'autre part l'accroissement des formations délivrées en Afrique à partir du centre Bioforce implanté au Burkina Faso. Bioforce a continué à développer un réseau de professionnels de santé francophones "RESOLOG", afin d'appuyer leurs démarches de renforcement de compétences et d'échanges d'expériences.

L'année 2012 a vu la création de "l'Institut Bioforce Afrique", association de droit Burkinabé qui a vocation à porter, à partir de 2015, une part croissante du développement international de Bioforce, à travers notamment le projet de renforcement des capacités en logistique de santé pour les personnels impliqués dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre le paludisme et le sida au Burkina Faso.

L'année 2012 a également vu la finalisation des actions conduites au Bénin (services d'urgence des hôpitaux de référence) et la poursuite du projet de renforcement de la logistique en lien avec la santé maternelle et infantile (SMI) au Burkina Faso.

c) - Bilan

De 1983 à 2013, la philosophie d'action de l'Institut dans la conduite de ses actions a été de "mettre l'Homme en capacité d'agir". Bioforce a renforcé ses actions d'accompagnement de l'engagement solidaire et de conduites d'actions de développement local en milieu urbain sensible. Bioforce a poursuivi son action en matière d'amélioration des systèmes et programmes de santé dans le cadre de groupes de travail nationaux et internationaux en particulier au Bénin et au Burkina Faso.

Au total, ce sont 15 000 heures par an de formation dispensées, plus de 1 000 personnes formées par an, 3 000 logisticiens présents dans le monde, 40 salariés permanents et une soixantaine d'intervenants spécialistes de ces thématiques qui contribuent aux 6 programmes diplômants dont une licence professionnelle et un master. Plus de 50 formations courtes en France et à l'international, dont 10 programmes en Afrique, sont proposées. Ces cursus sont fréquentés par plus de 20 nationalités : Bioforce crée ainsi des passerelles entre des communautés et des cultures différentes. Enfin, la 5^e édition du Tour de France humanitaire & solidaire a été organisée afin de présenter ce catalogue d'actions.

Bioforce n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins de professionnalisation de l'humanitaire en vue d'œuvrer avec efficacité, dans les situations de crises de plus en plus nombreuses, qui ont marqué ces dernières décennies.

d) - Programme d'actions et plan de financement 2013

L'association Institut Bioforce développement poursuit en 2013 son programme d'actions visant à :

- renforcer les capacités des acteurs de la solidarité,
- améliorer la performance des systèmes et programmes de santé dans les pays du Sud.

Bioforce est engagé dans un programme de renforcement des capacités locales au Nord Mali auprès des collectivités et de partenaires privés, afin d'accompagner la reconstruction du pays après la crise : actions humanitaires, formations à la prévention des conflits et à la culture de la paix, initiatives de projets économiques de reconstruction : eau, électricité, moyens de communication, etc.

En 2013, dans le cadre de son activité internationale, Bioforce continue, d'une part le renforcement des systèmes de santé et, d'autre part l'accroissement des formations délivrées en Afrique à partir du centre Bioforce implanté au Burkina Faso. Bioforce développe le réseau de professionnels de santé francophones "RESOLOG", afin d'appuyer leurs démarches de renforcement de compétences et d'échanges d'expériences.

Par ailleurs, Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales, notamment sur l'agglomération lyonnaise : sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et développement du programme "Défi des jeunes solidaires et citoyens".

Tout au long de l'année 2013, des actions seront organisées par Bioforce à l'occasion de la célébration de son 30^e anniversaire, notamment :

- un séminaire "développer les capacités pour répondre aux urgences des humanitaires de demain",
- une rencontre avec le grand public à la Mairie de Vénissieux pour présenter les actions de développement local,

- un forum avec 25 ONG partenaires de Bioforce afin de présenter aux jeunes publics les métiers de l'humanitaire et de la solidarité à Lyon,

- un forum sur les besoins des pays du Sud en matière de santé publique en partenariat avec l'OMS et la Région Rhône-Alpes,

- un forum portant sur les compétences nationales dans l'emploi solidaire et humanitaire et les perspectives futures dans le développement du Burkina-Faso et de l'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec la Communauté urbaine à Ouagadougou, le 14 novembre 2013. A cette occasion, une exposition sur le parcours des anciens élèves de l'Institut Bioforce "Un élève, un métier" sera présentée au grand public.

Charges	Montants (en €)	Produits	Montants (en €)
achats	660 246	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	2 028 079
services extérieurs	412 396	subventions d'exploitation dont :	2 981 676
autres services extérieurs dont :	1 042 211	<i>Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)/ Agence française de développement (AFD)/volontariat associatif</i>	507 000
<i>rémunérations intermédiaires, et honoraires</i>	198 565	Région Rhône-Alpes	865 611
<i>publicité et publications</i>	80 372	Régions/Conseils généraux	163 083
<i>déplacements, missions</i>	702 160	Communauté urbaine dont :	
		- relations internationales	30 000
		- développement solidaire	50 000
<i>frais postaux, télécommunications, et autres frais, services bancaires</i>	61 114	autres Communes	64 750
impôts et taxes	19 230	fonds européens	579 713
charges du personnel dont :	2 764 564	ASP (emplois aidés)	25 130
<i>rémunérations de personnel</i>	1 827 331	subventions publiques autres	271 585
<i>charges sociales</i>	924 567	fondations/entreprises	150 000
		subventions privées autres	274 804
<i>autres charges de personnel</i>	12 666	autres produits	5 500
autres charges de gestion courante et financières	125 626	cotisations, dons, mécénat	56 000
dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	58 922	transfert de charges	11 940
Total	5 083 195	Total	5 083 195

Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de l'avenant au CUCS 2011-2014 et de la délibération n° 2011-2557 du Conseil du 17 octobre 2011 sur le développement solidaire, la Communauté urbaine a souhaité nouer des partenariats avec des associations et partenaires dont l'activité concourt, entre autres, à diversifier la participation à la vie civique. A ce titre, la Communauté urbaine a approuvé, lors du Conseil du 24 juin 2013, un soutien de 50 000€ au pôle de développement local de l'Institut Bioforce développement pour les activités qu'il mène auprès des jeunes sur 13 communes de l'agglomération lyonnaise.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions pour l'année 2013 et pour le soutien aux manifestations organisées dans le cadre du 30° anniversaire de l'association ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2013 et pour le soutien aux manifestations organisées dans le cadre du 30° anniversaire de l'association,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Institut Bioforce développement définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte budgétaire 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.